Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20251209-DL2511250291-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Assemblée Plénière du mardi 25 novembre 2025

Membres en exercice : 26
Présents : 18
Procuration(s) : 4
Absent(s) : 4
Nombres de votants : 22
Votes pour : 22
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : mercredi 12 novembre 2025

DELIBERATION N°DL_AP2025_0291

Relative à la programmation des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique en milieu rural à Mayotte à partir de 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Assemblée Plénière, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Monsieur Ali OMAR, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Nadjima SAID, Madame Rosette VITTA, Madame Zamimou AHAMADI, Madame Echati ISSA, Monsieur El Anrif HASSANI, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Zaounaki SAINDOU

Conseillers départementaux représentés :
Monsieur Alain SARMENT donne pouvoir à Madame Nadjima SAID, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI donne pouvoir à Monsieur Ali OMAR, Madame Laini ABDALLAH BOINA donne pouvoir à Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Hélène POLLOZEC donne pouvoir à Monsieur Soula SAID SOUFFOU

Conseillers départementaux absents :
Madame Mariam SAID KALAME, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Daniel ZAIDANI, Madame Soihirat EL HADAD

Secrétaire de séance désignée :
Madame Nadjima SAID

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0197 du 01 juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n° DL_AP 2025_ 0024 en date du 25 mars 2025 relative au Budget Primitif 2025 du Conseil Départemental de Mayotte ;

Considérant le rapport n°2025-02793 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20251209-DL2511250291-DE

Considérant l'avis de la Commission Administration Générale, Transports et Transition Ecologique en date du 21 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

Le Conseil Départemental,

DECIDE

Article 1 : de valider le programme de l'exécution des études et travaux de renforcement, d'extension, d'enfouissement et de l'amélioration de la résilience des réseaux aux aléas climatiques" prévu à l'article 21 de l'arrêté du 21 février 2025, pris en application du décret n° 2024-1249 du 30 décembre 2025 relatif aux aides pour l'électrification rurale et réseaux électriques dans les communes en zone rurale et agricole pour l'année 2025 ;

Article 2 : d'approuver le financement nécessaire à ce programme d'un montant de **16 712 600** d'euros pour les nouveaux travaux comme suit :

Plan de Financement :

Part CD : 10 000 000€ , répartie :
-Reste à solder : 4 000 000 €
-Nouveaux Travaux : Programme Financement annuel + Intempérie relatif au cyclone Chido 6 000 000 €

Part FACE : 6 712 600 €, répartie :
-Programme Financement annuel : 1 712 600 €
-Programme Financement Intempérie relatif au cyclone Chido : 5 000 000 €

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à lancer les travaux et à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

Article 4 : d'imputer les dépenses sur le chapitre 23 du budget du Département ;

Article 5 : en application des dispositifs de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental

Ben Issa OUSSENI

Annexe au Rapport n° 2025-2[illegible]

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20251209-DL2511250291-DE

Etat prévisionnel de travaux 2025

NOM du Syndicat : MAYOTTE
Departement : 229850003
N°SIREN 106000
n°codique TPG 106090
n°codique receveur

A transmettre avant le 30 septembre 2024, (art 7 décret 2020-1561)

demande (initiale/ complémentaire)	localisation du projet					Caractéristique du projet (description)	Montant max HT du projet intégrant les études amont si réalisées à partir du 1/1/25	Montant HT des études amont si réalisées entre le 1/1/2024 et le 1/1/2028	Taux subvention FACE sollicité (80 %)	Autres sources de financement (20%)	calendrier de réalisation (à partir de 01/01/2025 au 31/12/2028 - maîtrise d'œuvres à partir du 1/1/2025)
	Nom de la commune	Village	N° Lot	n° opération (si besoin))	rue/quartier					Département	
					EXTENSION RESEAUX						
	Acoua	Acoua	1		Extension Quartier Jamaique suite	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
	Mtsamboro	Mtsamboro			Extension réseaux quartier wemani 2	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier seffet	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Dobossani	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Hamjago			Extension réseaux quartier cavani et cavani 2	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Antanana	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Mtsahara			Extension réseaux quartier Gnamboyatsini	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier péléteau	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Lazaré Coté Foundi Ma Oili	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Mairie Annexe	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
	Dembeni	Ongojou	2		Extension Reseaux Mosqué Kardjavedza	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
	Ouangani	Kahani	3		Extension Reseaux du carrefour Kahani vers Haboué	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Chiconi			Extension Reseaux de la rue Roika au carrefour de Chiconi	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Barakani			Extension Reseaux du quartier Maganassini à Barakani	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Ouangani			Extension Reseaux du quartier Marvatou à Ouangani	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension Chemin Matias, à l'arrière du Lotissement Sélémani "Support le plus proche 810029"						
	Bandrélé	Hamouro			Extension Reseaux Parcelle 163, section AE, BD Chadhouli Oizir	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					RENFORCEMENT RESEAUX						
	Dzaoudzi Labattoir	Labattoir	5		Quartier Baboul Ihisan La vigie	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Quartier Toutourocha	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Quartier Pôlé rte Ahmed MAJANI et Mohamed HOUDI	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Route Moya et quartier Moya la vigie Antenne	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
	Mtsamboro	Mtsamboro	1		Extension Reseaux Mroni Ha Boutsi	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier mbarani	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Madiana haut suite	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Foumbouni	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Hamjago			Extension réseaux quartier Collège de Mtsamboro	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier mawevantana	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Mangajou	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Tchad	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
		Mtsahara			Extension réseaux loissement gnambo yatsini	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Mronijoumbé suite	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension réseaux quartier Lazaré suite	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
	Bandraboua	Gagani			**Lieu-dit Gagani**						
					Agriculteur Halimati Sandia	Cultures et Elevage associées					01/01/2025 au 31/12/2028
	Mtsangamouji	Mtangamouji	3		Creation poste quartier la vigie	Creation poste					01/01/2025 au 31/12/2028
					Renforcement poste marché couvert pour les besoins du futur plateau couvert de Mtsangamouji	Renforcement poste					01/01/2025 au 31/12/2028
					Renforcement poste stade de Mtsangamouji	Renforcement poste					01/01/2025 au 31/12/2028
	Tsigoni	Combani			**Lieu-dit Gagani - Combani**						
					Agriculteur Madi Mariamou	Cultures et Elevage associées					01/01/2025 au 31/12/2028
	Ouangani	Kahani			**Lieu-dit Haboué - Kahani**						
					Agriculteur ASSANI HANASSI Nassur	Cultures et Elevage associées					01/01/2025 au 31/12/2028
	Mamoudzou	Vahibeni	2		**Lieu-dit Vahibéni**						01/01/2025 au 31/12/2028
					Agriculteur Said Anfane	Cultures et Elevage associées					01/01/2025 au 31/12/2028
					Lieu-dit Pitera CL 95 à Vahibé						
					Agricultrice FRENEHARD Opale Charlotte	transformation de produits					01/01/2025 au 31/12/2028
	Dembeni	Tsararano			Extension Reseaux quartier Fourahani	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension Reseaux quartier Bassin	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension Reseaux rue saidali issouf	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension Reseaux ruelle Carrefour Tsararano (Renforcement Res	Extension Réseaux					01/01/2025 au 31/12/2028
					Lieu-dit LD Bangouéni						

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le 01/01/2025 au 31/12/2028
ID : 976-229850003-20251209-DL2511250291-DE

					Agriculteur Hamada Chaharzadi	Cultures et Elevage associées						01/01/2025 au 31/12/2028
	Pamandzi	Pamandzi	5		**Lieu-dit La vigie Antenne Dzaoudzi Labattoir**							01/01/2025 au 31/12/2028
					Agriculteur Idaroussi Abdou Bacar	Cultures de fruits tropicaux et subtropicaux						01/01/2025 au 31/12/2028
	Bandrélé	Bambo	4		**Lieu-dit Bambo**	Extension Réseaux						01/01/2025 au 31/12/2028
					Agriculteur Madi Amada	Cultures et Elevage associées						01/01/2025 au 31/12/2028
	Bouéni	Bouéni			**Lieu-ditMajiméouni**							01/01/2025 au 31/12/2028
					Agriculteur Nourdine Ismaila Layame	Cultures et Elevage associées						01/01/2025 au 31/12/2028
	kani keli	kani bé			**Lieu-dit kavani**							01/01/2025 au 31/12/2028
					Agriculteur Ancoub Fahari et Mme M'chindra Mariame	Cultures et Elevage associées						01/01/2025 au 31/12/2028
	Chirongui	Poroani			**Lieu-dit Poroani**							01/01/2025 au 31/12/2028
					Agriculteur Moussa SAINDOU	Cultures et Elevage associées						01/01/2025 au 31/12/2028
					Lieu-dit Mtsangachehi							
					Agriculteur BOURA MCOLO Said Boura	Cultures et Elevage associées						01/01/2025 au 31/12/2028
					AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES RESEAUX FACE AUX ALEAS CLIMATIQUES (Relatif au Cyclone Chido)							
	Mtsamboro	Mtsahara	1		Extensio et Création du réseau BT quartier PPF Mairie Annexe en remplacement du poste n° 75008 tombé par le **cyclone chido**							01/01/2025 au 31/12/2028
		Mtsamboro			Mtsamboro							01/01/2025 au 31/12/2028
					Extension du bouclage du réseau HTA du poste 73010 et 73004 pour alimenter les communes d'Acoua et Mtsamboro							01/01/2025 au 31/12/2028
	Mtsangamouji	Mtsangamouji	3		Mtsangamouji							01/01/2025 au 31/12/2028
	Ouangani	Ouangani			Extension du réseau BT de la mairie vers l'école maternelle							01/01/2025 au 31/12/2028

TOTAL	**10 000 000,00 €**
Montant des travaux éligibles à reprendre dans le SI-FACE	**8 390 750,00**
Taux global de subvention sollicité à reprendre dans le SI-FACE	**80,0000000%**

6 712 600,00

Montant de la subvention sollicitée = à la dotation
Si montant de la subvention sollicitée < à la dotation, veuillez prendre l'attache préalable de l'équipe gestionnaire